

Le festival western en images



En attendant les B B vendredi soir au festival western.



On voit décidément mieux sur les épaules de maman...



Presque le Festival de la galette de Louiseville...

Affaires municipales

J.-André Dionne
Shawinigan

La 104e Rue à personne

Les résidents du secteur Beau-rivage qui désirent voir le trafic lourd détourné vers Grand-Mère, par la 104e Rue, devront prendre leur mal en patience. A la surprise générale, des dizaines et des dizaines d'années après la fondation de la ville de Shawinigan on apprend qu'il existe, dans ce secteur, une zone grise, un «no man's land», qu'on appelle aujourd'hui un territoire non organisé. Il faudra, semble-t-il, un certain temps avant de déterminer qui de Grand-Mère ou de Shawinigan héritera de cet espace de terrain, et à qui revient ce territoire.

Pour une plus grande justice

À l'instar de plusieurs autres villes du Québec, Shawinigan réclame justice auprès du gouvernement du Québec en ce qui regarde l'obligation de maintenir un corps de police. 34 municipalités de 5000 âmes et plus n'auraient pas encore d'effectifs policiers municipaux et seraient desservies par la Sûreté du Québec. Shawinigan clame à l'injustice puisqu'elle doit, à même les deniers publics, investir dans un corps de police alors que les citoyens, avec leurs taxes, doivent défrayer les coûts de la Sûreté du Québec.

Groupe de travail du hockey junior

Le directeur du service de la récréation, M. Robert Desjardins, a été désigné pour représenter la ville

de Shawinigan au sein du groupe de travail chargé d'étudier la collaboration qui existe entre les villes et les équipes de hockey de la Ligue Junior Majeure du Québec.

Des félicitations

Le conseil municipal a adressé des félicitations aux organisateurs de même qu'aux bénévoles de la 57e Classique internationale de canots de la Mauricie. Une résolution a été adressée au président, M. Pierre Lahaye, et à son équipe.

Michelle Roy
Shawinigan-Sud

Assainissement des eaux

Le conseil a autorisé par résolution le maire et le greffier à signer, au nom de la ville, le deuxième addenda à la convention de principe avec le gouvernement québécois et la SQAÉ (Société québécoise d'assainissement des eaux) relativement au financement et à l'exécution des études préliminaires requises pour le projet municipal d'assainissement des eaux usées.

Félicitations

Des résolutions de félicitations ont été adoptées envers le comité organisateur de la Classique de canots et le comité d'embellissement, pour le concours «Maisons fleuries».

Programme d'emploi

La ville fait une demande d'un programme d'emploi pour et au nom de Protection du voisinage au ministère de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu (Programme Extra).

Construction du gymnase de l'école de Lac-aux-Sables

La Commission scolaire Normandie doit retourner en appel d'offres

J.-André Dionne
Lac-aux-Sables

La Commission scolaire Normandie demandera de nouveaux appels d'offres pour la construction d'un gymnase à l'école Le Sablon d'or de Lac-aux-Sables. La commission scolaire a été contrainte d'agir de la sorte après s'être aperçue que les soumissions dépassaient de beaucoup les allocations que le gouvernement doit consentir pour financer ce projet. La commission scolaire Norman-

die dispose de 486 000 \$ pour la construction du gymnase de l'école de Lac-aux-Sables. 432 000 \$ proviennent du ministère de l'Éducation et de l'Office de planification et de développement du Québec, 35 000 \$ de la commission scolaire et 20 000 \$ de la corporation municipale de Lac-aux-Sables. La participation du gouvernement du Québec a été autorisée au sommet économique régional tenu, l'an dernier, dans la région du Cœur du Québec. La soumission la plus basse qui a été présentée à la suite du premier

appel d'offres, celle de C.-A. Laferrière inc., se chiffrait à 550 000 \$ et a été déclarée non conforme aux instructions remises aux soumissionnaires. Elle a donc dû être rejetée. La deuxième soumission s'élevait à 619 000 \$. Comme le ministère de l'Éducation n'a pas les crédits supplémentaires pour suffire à ce projet, la commission scolaire a donc décidé de retourner en appel d'offres en modifiant légèrement les plans et devis, afin de demeurer dans le cadre des crédits disponibles. Ainsi, les articles suivants ont été retirés

du contrat, soit une plate-forme élévatrice pour personnes handicapées, 23 980 \$, de l'équipement sportif, 20 150 \$, et le remplacement de la tuile céramique par des matériaux plus économiques, 7000 \$. Les modifications ont été soumises au bureau régional du ministère de l'Éducation, et la commission scolaire Normandie n'attend plus que le feu vert pour retourner en appel d'offres. On s'attend à ce que les travaux de construction du gymnase débutent à la mi-novembre.

Nouveau président de la Chambre Bergeron préconise le travail d'équipe et la concertation

Grand-Mère (JE)

Le nouveau président de la Chambre de commerce et d'industrie de Grand-Mère, M. Yvon Bergeron, préconise une année «où le travail d'équipe et la concertation de tous les intervenants du milieu seront primordiaux».

Lors du lancement du programme de l'année, M. Bergeron a mentionné que «le temps est venu de modifier notre façon de penser. Il faut que l'optimisme l'emporte sur le pessimisme. Il est plus facile de faire progresser les choses auxquelles on croit que celles que nous croyons perdues d'avance».

Il a ajouté que «la force d'une Chambre de commerce se mesure par le nombre de ses membres et par le dynamisme des bénévoles, em-

ployés et membres qui la composent».

Le nouvel exécutif s'est fixé un objectif de 325 membres pour la nouvelle année qui débutera bientôt. Une campagne de recrutement est présentement en cours, sous la présidence des quatre maires de la région: M. Jacques Marchand de Grand-Mère; M. Guy Gélinas de Saint-Georges-de-Champlain; M. Jacques Longpré de Lac-à-la-Tortue, et Michel Lépine de Saint-Jean-des-Piles.

Le conseil d'administration de la Chambre a dégagé plusieurs points pour fixer son plan d'action pour l'année 1990-1991.

Les déjeuners auront lieu à 8 h les 1er et 3e mardis du mois. Une quinzaine de rencontres d'information sont prévues et seront axées sur des sujets d'actualité tels que



De gauche à droite, Mme Anne-Marie Bonenfant, secrétaire; M. Yvon Bergeron, président, et Mme Micheline Villemure, directrice générale. Debout, dans le même ordre, M. Robert Tailleux, président sortant, et Mme Claire-P. Verville, vice-présidente. Font aussi partie du conseil d'administration M. Gilles Bourdon, vice-président, et M. Rémi Saint-Onge, trésorier.

TPS, Bill C 21, nouvelle taxe provinciale, politique municipale, dossiers économiques et touristiques.

Il y aura également des rencontres de reconnaissance dans le cadre de la semaine de la PME et de la semaine de l'entreprise, en mai prochain.

La Chambre tiendra également des activités conjointes avec la Chambre de commerce de Shawinigan et Shawinigan-Sud et la Jeune chambre d'affaires Mauricie-

Mékinac, dans le cadre des Jeux du Québec. Un souper aura lieu le 20 septembre à l'Auberge Grand-Mère.

La Chambre collaborera avec les organismes de Grand-Mère pour le souper Interclubs du mois de novembre.

L'environnement, l'achat chez nous, le dossier du centre hospitalier Lafleche, la création d'emplois sont autant de sujets qui présentent beaucoup d'intérêt pour la Chambre.

Détectant certaines frustrations politiques

Le maire Lefrançois ne répondra plus aux questions de Francis Guébenne

Marc Rochette
La Bostonnais

Après une certaine accalmie, la vie municipale tend à reprendre des allures tumultueuses à La Bostonnais avec toute la controverse qui entoure le fameux projet d'un parc régional proposé par l'administration de Pierre Lefrançois.

D'ailleurs, celui-ci ne prise guère les interventions de son prédécesseur, M. Francis Guébenne, qui tente d'empêcher la concrétisation de cette entreprise éducative et récréative en milieu forestier.

«M. Guébenne et ses anciens collègues n'ont jamais digéré leur défaite électorale, et ils se servent du projet de parc pour faire peur aux citoyens en leur racontant des histoires», a exprimé le maire Lefrançois.

Selon lui, l'ex-présidente de la Commission scolaire du Haut-Saint-Maurice, Mme Rollande Savoie, essaie maintenant de prêter main forte à M. Guébenne dans ses démarches, et il soutient qu'elle s'y prend de manière impolie.

«Si elle veut faire du trouble ailleurs, c'est son choix, mais notre conseil a été élu pour qu'il n'y ait plus de guerres à La Bostonnais», a poursuivi le premier magistrat de cette localité.

Interrogé à savoir pour quelle raison il avait précipité la levée de sa dernière assemblée publique, M. Lefrançois a précisé que son conseil avait simplement fait respecter la durée maximale de 15 minutes qui doit être habituellement consacrée à la période de questions.

«Si les gens parlaient raisonnablement, en apportant des critiques constructives, on accepterait de les écouter mais M. Guébenne et ses acolytes tentent d'énervé et d'intimider tout le monde», a-t-il ajouté, en soulignant que son conseil n'entend plus répondre à leurs interrogations.

«En prenant en main le bureau municipal, dans un état particulièrement lamentable, nous avons eu l'occasion de constater de quelle manière M. Guébenne opérait et dirigeait la municipalité», a immédiatement renchérit M. Lefrançois.

Si ces modes d'intimidation exercés à l'endroit des élus devaient se reproduire lors des prochaines réunions publiques du conseil municipal, le maire de La Bostonnais n'hésiterait pas à requérir les services d'un agent de la Sûreté du Québec pour contrôler les élans de ce groupe de contestataires qui prétendent représenter la majorité de la population.

«Contrairement à notre sondage, leur pétition n'a pas beaucoup de valeur puisqu'ils sont passés de porte

en porte afin de raconter des histoires et des mensonges aux gens», a-t-il affirmé, en répétant que son conseil défend l'intérêt des contribuables en s'assurant que le projet sera financé à 100%.

Pendant que M. Lefrançois affirme que ce dossier suit son cours normal, en dépit de cette opposition indéniable, le comité provisoire de citoyens, opposé à l'idée d'un parc régional et mené par M. Guébenne et Mme Savoie, a expédié hier des télégrammes à l'endroit de trois ministères provinciaux et d'un ministère fédéral qui sont directement concernés par cette affaire.

«Nous leur demandons de ne pas donner suite à ce projet et nous sollicitons une rencontre avec chacun d'eux», a annoncé au Nouvelliste M. Guébenne.

Dès cette semaine, le comité de citoyens tiendra déjà certaines rencontres avec les différents conseils municipaux qui ont déjà appuyé l'entreprise éducative et récréative en milieu forestier.

«En corrigeant leur sondage qui fut réalisé avec une vieille liste électorale nous arrivons, avec un résultat de 97 opposants, au projet, comparativement à 96 qui lui sont favorables, et notre pétition de plus de 200 signataires vient finaliser cette consultation municipale qui était fort incomplète», a conclu M. Guébenne.

Construction d'un Tim Horton à Shawinigan-Sud?

Début des travaux vers la fin de septembre

Michelle Roy
Shawinigan-Sud

Des citoyens de Shawinigan-Sud, assistant à l'assemblée régulière du conseil de ville du 4 septembre, se sont informés du projet de construction du restaurant Tim Horton, coin 5e Avenue et 122e Rue, à la place de l'ancien miniputt désert depuis des années. Le Nouvelliste en avait annoncé la construction dans l'édition du 21 avril.

Le propriétaire des concessions Tim Horton de Shawinigan et de Grand-Mère, M. Robert Ménard, disait alors que les travaux devaient commencer en juin, et que le restaurant ouvrirait probablement à la

fin de juillet. Il ajoutait qu'il restait des études sur le terrain à faire. C'est une des raisons qui retardent les travaux. «Nous avons des problèmes de terrain, de disponibilité de matériaux», dit en effet M. Ménard.

Il ajoute que toute l'affaire «est entre les mains de notaires et d'avocats», préférant ne pas préciser plus.

La raison invoquée par le maire Marcel Vézina, qui répondait aux citoyens inquiets, était que M. Ménard préférerait développer d'abord le Tim Horton de Cap-de-la-Madeleine, qu'il vient d'acquiescer. Ce restaurant existe depuis quelques années déjà, et fonctionne bien. Mais M. Ménard ajoute que c'est effectivement une autre raison qui a re-

tardé les travaux à Shawinigan-Sud.

La construction, l'aménagement et l'équipement du prochain restaurant Tim Horton de Shawinigan-Sud, évalués à un demi-million de dollars par M. Ménard, «ça va se faire, c'est absolument certain. Et ce, probablement avant les Fêtes. Si tout va bien et qu'il n'y a pas d'autres empêchements, on prévoit ouvrir à la mi-novembre.» La construction devrait donc logiquement débuter fin septembre ou début octobre.

Ce nouveau commerce devrait créer une quinzaine d'emplois, tout en aménageant cet inesthétique terrain bordé de blocs de ciment en plein dans le centre commercial de la ville.

Une nouvelle entreprise voit le jour à La Tuque

Marc Rochette
La Tuque

S'associant au député fédéral de Champlain, M. Michel Champagne, le Centre d'aide aux entreprises (CAE) du haut Saint-Maurice vient d'annoncer la création d'une nouvelle entreprise à La Tuque, soit le bar Le Marquis enr.

En ce sens, une subvention fédérale de 10 400 \$ a été accordée au promoteur dans le cadre de l'option «Encouragement à l'activité indépendante» de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada.

Administrée par le Centre d'emploi du Canada (CEC) à La Tuque, cette option permet à une personne admissible de bénéficier d'un revenu hebdomadaire de 200 \$ pour une période maximale de 52 semaines.

Etant voué au développement économique, le CAE a élaboré, par le biais de son adjoint administratif, M. René Gagnon, un plan d'entreprise complet destiné à appuyer sa recommandation auprès du CEC de La Tuque.

Le projet de M. André Jeffrey s'ajoute ainsi à ceux lancés par sept entrepreneurs latusquois qui ont déjà profité d'un soutien financier de cette nature.

Située dans l'ancien local de la Légion canadienne, cette entreprise sera fort originale en raison de la diversité des services offerts.

En effet, les principaux revenus proviendront de la location d'une salle de réception, incluant un service de traiteur et de bar.

Cette complémentarité de services devrait permettre à l'entreprise d'atteindre rapidement la rentabilité espérée.

«C'est grâce à ce genre d'initiatives que notre région réussira à développer le dynamisme essentiel à son expansion économique et notre organisme est là pour appuyer techniquement et financièrement tous projets susceptibles de créer, à long terme, des emplois permanents», a rappelé le directeur général du CAE, M. Denis Gamache.



Photomédia Sylvain Mayer

Le directeur de police de Grand-Mère, M. Fernand Gélinas, a guidé une visite du nouveau poste de police lors de la bénédiction et de l'inauguration de cet édifice fonctionnel. Nous le voyons en compagnie du conseiller municipal, M. Jacques Déry, maire suppléant, à gauche, et du député du comté de Laviolette, M. Jean-Pierre Jolivet.

À Grand-Mère

Le nouveau poste de police est un édifice fonctionnel

Grand-Mère (JE)

Le nouveau poste de police de Grand-Mère est logé dans un édifice beaucoup plus fonctionnel et beaucoup plus grand que l'ancienne bâtisse, qui était à la disposition des agents de la paix, à côté de l'hôtel de ville. Cette bâtisse datait des années 1920.

Son inauguration et sa bénédiction, en fin de semaine, ont permis une visite de lieux en présence de nombreux invités dont des directeurs de police des autres villes de la région.

À droite, en entrant, c'est le bureau du directeur. À gauche, c'est le secrétariat. Il y a une salle pour les exhibits, toilettes et douches pour les policiers, salle à manger bien équipée, salles d'interrogatoire, et évidemment des cellules.

Les détectives ont leur bureau et la salle d'interrogatoire à l'arrière de l'édifice où ils peuvent pénétrer par une porte de côté, à

l'insu des gens de la rue.

Rappelons que la construction du nouveau poste de police ainsi que la vente du vieux poste avaient suscité beaucoup d'intérêt à Grand-Mère. La vente de l'ancien poste de police avait provoqué des controverses entre des membres du conseil de ville.

L'édifice, construit au coût de 750 000 \$ plus les dépenses contingentes et un changement du système de communications, a fière allure sur la 7e Avenue, à côté de la caserne de pompiers.

De nombreux directeurs de police de la région ont assisté à cette inauguration. On remarquait entre autres MM. Raymond Richard, de Shawinigan; Serge Audet, de Shawinigan-Sud; Jean-Guy Gervais, de Trois-Rivières; Jean Proulx, de Trois-Rivières-Ouest; Gaëtan Nadeau, commandant de la Sûreté du Québec à Cap-de-la-Madeleine, et, évidemment, M. Fernand Gélinas, de Grand-Mère.

L'inauguration du nouveau poste de police était accompagnée d'une invitation à visiter la salle communautaire de Sainte-Flore ainsi que l'aréna municipal qui a fait l'objet d'importantes améliorations en vue de la tenue des Jeux d'hiver du Québec en 1991.

Le coût des travaux à l'aréna a été de 300 000 \$, et la ville a profité d'une subvention de 144 000 \$ de la part du ministère du Loisir, Chasse et Pêche. On a aménagé de nouveaux bureaux plus spacieux, de nouveaux escaliers, et peinturé l'intérieur et l'extérieur.

Quant à la salle communautaire de Sainte-Flore, à l'école Sainte-Marie, les travaux ont coûté 75 000 \$. Avec la collaboration de la commission scolaire de Grand-Mère on a installé des facilités de rangement.

Les deux parties ont une entente de cinq ans, et la ville rembourse la commission scolaire pendant la même période de temps.

Si un service de cueillette sélective est disponible

Les gens de Grand-Mère prêts à participer à la récupération

Grand-Mère (JE)

Les gens de Grand-Mère et des municipalités environnantes sont prêts à participer à la récupération si un service de cueillette sélective était disponible.

Telle est la conclusion d'une étude effectuée par M. Rémi Bastarache, pour la Chambre de commerce et d'industrie de Grand-Mère, auprès des populations de Grand-Mère, Saint-Georges-de-Champlain, Saint-Jean-des-Piles et Lac-à-la-Tortue.

Cette étude visait à mesurer le degré d'implication de ces gens sur la récupération.

Quatre questions ont été posées à une centaine de personnes demeurant dans ces territoires.

La troisième question - si un service de cueillette sélective était dis-

ponible, seriez-vous prêt à trier et à rincer vos déchets domestiques recyclables? - donne une idée du degré d'implication de la population sur la récupération. Près de 95% ont répondu à la question par l'affirmative.

On demandait ensuite à la personne interrogée si elle était prête à défrayer un coût supplémentaire concernant les taxes d'ordures ménagères pour l'implantation d'un service de cueillette collective. Les réponses ont été de 74,1% en faveur, et de 23,7% contre.

Les matières les plus susceptibles d'être récupérées ont également fait l'objet du sondage. Les réponses sont les suivantes: contenants métalliques, 24,4%; plastique, 42,2%; papier et carton, 84,4%; produits toxiques, 5,5% et autres, 2,2%.

Toujours selon le sondage, 98% des personnes interrogées croient que la récupération est une solution viable aux problèmes environnementaux actuels. Seulement 2% ne le croient pas.

Ce questionnaire a été posé à cent ménages qui constituent l'échantillon.

La ville de Grand-Mère représente 68% de la population desservie par la Chambre. Les questions ont donc été posées à 68 ménages de Grand-Mère, à 17 de Saint-Georges-de-Champlain, à 12 ménages de Lac-à-la-Tortue et à trois de Saint-Jean-des-Piles.

M. Bastarache a identifié les caractéristiques socio-économiques des ménages pour chacune des municipalités et a cerné leurs attitudes face au phénomène de la récupération et du recyclage.

District électoral numéro 7 à Shawinigan

Fernand Giroux revient sur les rangs

Shawinigan (MC)

M. Fernand Giroux, conseiller sortant au district numéro 7, revient sur les rangs et sollicite un autre appui populaire à ce poste pour le scrutin municipal du 4 novembre.

«J'ai le goût de continuer à servir la population», a-t-il confié au Nouvelliste en disant aimer le travail de conseiller municipal.

S'estimant toujours disponible pour de telles charges, il considère qu'elles demandent de plus en plus de temps et d'expérience dans le contexte actuel où l'évolution des choses commande des qualités de base essentielles, à son avis.

Le ton se voulant rassurant, M. Giroux rappelle avoir siégé à plus d'un comité tels que le parc industriel, les affaires financières, les ressources humaines, en passant par le garage municipal au dossier de la machinerie lourde, puis au dossier du fonds de pension et celui du transport en commun et adapté.

Il entend oeuvrer, s'il obtient à nouveau la faveur populaire, sur des dossiers actifs comme le Domaine du Havre, le projet hôtelier de 125 chambres près de l'échangeur Garnier de la Transquébécoise; l'aménagement des terrains de jeux des secteurs Bellevue et des Érables.

Pour finir, il se dit préoccupé par la qualité de vie de ses électeurs et



Photomédia Claude Giff

M. Fernand Giroux, conseiller sortant.

entend déployer la vigilance nécessaire à leur écoute et à leurs besoins tout en voulant leur assurer des services municipaux qui soient compatibles à un taux de taxe acceptable.



Photomédia Sylvain Mayer

Des pompiers de Lac-à-la-Tortue, qui ont suivi un cours de sauvetage de la Sécurité publique, se sont vu remettre un certificat. De gauche à droite: le maire, M. Jacques Longpré; Raymond Tousignant, lieutenant au service des incendies; Alain Hamelin, pompier; Liguori Massicotte, conseiller municipal; Serge Pronovost, directeur du service des incendies; Serge Houle, pompier, et Elaine Marineau, conseillère municipale.



Photomédia Claude Giff

Des élèves de l'école primaire de Saint-Tite ont participé à un concours de dessins et de slogans, mis de l'avant par les pompiers volontaires de la municipalité, en prévision de la Semaine de prévention des incendies qui se tiendra en octobre. Les gagnants sont, à l'avant, Martine Boisvert, Sara Moreau, grande gagnante, et Frédéric Gignac. À l'arrière, Steve Deslisle et Serge Verreault, pompiers de la ville de Saint-Tite, et Gaëtan L'Heureux, directeur de l'école.



Photomédia Sylvain Mayer

Les douze enfants de la famille de Séraphin Arcand, de Notre-Dame-des-Anges, qui ne s'étaient pas vus depuis plusieurs années, ont participé à des retrouvailles dans leur village natal. Assis, de gauche à droite: Soeur Carmelle Arcand, Simone Arcand-Beaulieu, Alfred Arcand, l'aîné de la famille, et Marcelle Arcand-Rivard. Derrière, Mme Gérald Arcand-Gauthier, Ghislaine Arcand-Moisson, Soeur Corinne Arcand, Cécile Arcand-Audet, Viator Arcand, Emery Arcand, Blaise Arcand-Frenette, et Eliane Arcand-Deslisle.

La CDEM présente deux séances d'information sur la TPS

Saint-Tite (JAD)

La Corporation de développement économique Mékinac-Des Chenaux présente, les 18 et 19 septembre, deux séances d'information sur la taxe sur les produits et services (TPS).

La première rencontre aura lieu le 18 septembre, à Saint-Narcisse, au restaurant L'Harmonie, et s'adresse aux intervenants du secteur tertiaire, commerce de détail et de service. La deuxième aura lieu le lendemain, à 18 h 30, au motel Harjen de Saint-Tite, et concerne les entreprises manufacturières.

M. Michel Bissonnette, de Revenu Canada, parlera de la mise en vigueur de la nouvelle taxe et des modalités d'application. Des comptables de la firme Dessureault, Lemire, Désaulniers aborderont diverses questions d'ordre financier, notamment la prise d'inventaire au 31 décembre.

Hausse des permis de construction

Shawinigan (MC)

La construction domiciliaire et les divers travaux qui s'y rattachent ont connu une certaine hausse au mois dernier, comparativement à la même période, l'an dernier, à Shawinigan.

En fait, les 54 permis émis en août 90 totalisent 956 525 \$ en valeurs déclarées, contre 47 permis et 658 800 \$ en août 89.

Il apparaît qu'à ce jour, le total depuis janvier 90 s'établit à 325 permis émis, pour des valeurs déclarées de 7 871 586 \$. À la même période en 1989, le tableau des permis se chiffrait à 289, pour des valeurs déclarées de 6 975 218 \$.

Parmi les travaux exécutés ce dernier mois, on note la construction d'un bâtiment industriel de la Société Hydro-Québec à son Laboratoire des technologies électrochimiques et des électrotechniques de la rue de la Montagne. Le coût du bâtiment est de 350 000 \$.

Boucherie CAMILLE ENR.
(Camille Tessier, prop.)

70, ch. des Érables
St-Gérard-des-Laurentides

539-7500

CÔTELETTES DE PORC DÉOSSÉS	968\$	439\$
CÔTELETTES DE PORC	439\$	199\$
RÔTI DE PORC DANS L'ÉPAULE	218\$	99¢
RÔTI DE PORC SOC ROULÉ	351\$	159\$
FILET DE PORC	1398\$	635\$
FOIE DE LARD	183\$	82¢
POULET FRAIS 5 à 7 lb	439\$	199\$
CUISSES DE POULET FRAÎCHES	239\$	109\$
POITRINES DE POULET FRAÎCHES	549\$	249\$
FILET DE DINDE POUR BROCHETTE	1398\$	635\$
BIFTECK HAUT DE RONDE	858\$	389\$
BIFTECK DE SURLONGE	858\$	389\$
BIFTECK D'ALOYAU	11\$	499\$
BIFTECK DÉLICATISÉ	836\$	379\$
Prix en vigueur jusqu'au 15 septembre inclusivement		

BIFTECK HACHÉ MI-MAIGRE	615\$	279\$
RÔTI POINTE DE SURLONGE	858\$	389\$
JAMBON ROLL L. F.	659\$	299\$
JAMBON CUIT POUR SANDWICH	659\$	299\$
FILET DE SOLE SURGELÉ	1198\$	545\$
CROQUETTES DE POULET	791\$	359\$
SAUCISSES EN ROULETTE MAISON	284\$	129\$
SAUCISSE SODA MAISON	284\$	129\$
EGG ROLLS		39¢
FROMAGE EN MEULE DESCÔTEAUX	791\$	359\$
FROMAGE MOZZARELLA RÂPÉ	791\$	359\$